

## Appel à projets Erasmus+ 2024

### Une opportunité de financements pour les collectivités territoriales, leurs agents publics et les citoyens

La Commission européenne a annoncé **le lancement de l'appel à projets Erasmus+ 2024**, le programme phare de l'Union européenne dédié à soutenir les échanges européens dans l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport. Avec **un budget de 4,3 milliards d'euros à l'échelle européenne** pour l'année prochaine, **Erasmus+ continue de renforcer son engagement en faveur de l'inclusion, l'engagement citoyen, ainsi que les transitions verte et numérique**. Autant de priorités sur lesquelles agissent les collectivités locales.

Depuis 1987, le programme Erasmus+ (anciennement Erasmus) a bénéficié à plus de **14 millions de citoyens européens**. Il demeure un pilier fondamental du soutien aux expériences transnationales et interculturelles des écoliers, jeunes en formation, apprenants adultes et personnel enseignant. Les activités de coopération favorisent la convergence autour des priorités du programme et encouragent le travail collaboratif pour façonner une véritable citoyenneté européenne dans une Europe sociale.

Dans le cadre de l'appel à projets Erasmus+ 2024, tout organisme public peut solliciter un accompagnement à la candidature et un financement auprès de l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation. **Les collectivités locales sont invitées à se porter candidates, en particulier sur les volets de l'Enseignement scolaire et de l'Éducation des adultes**. Dans le cadre des projets Erasmus+ de mobilité et de partenariat, les acteurs publics peuvent mettre en place des actions pour contribuer à la formation des agents publics, bénéficier d'échanges de pratiques avec des partenaires européens, notamment en termes de conduite de projets menés à l'échelle du territoire, pour valoriser les initiatives culturelles ou encore des initiatives pour l'implication des citoyens et du tissu associatif local...

**Pour Nelly Fesseau, Directrice de l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation** : « En 2024, le programme Erasmus+ bénéficie, une nouvelle fois, d'un budget conséquent. Ces financements devront permettre de développer les projets portés par les collectivités territoriales. Je le dis aux maires et aux élus locaux : faites bénéficier vos agents et administrés des nombreuses possibilités offertes par Erasmus+, emparez-vous-en, proposez des projets ! »

Les détails complets sur le dépôt des projets sont disponibles sur le site de l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation. Les candidatures peuvent être proposées dès à présent et jusqu'au 20 février pour les projets de mobilité, jusqu'au 5 mars pour les projets de partenariat.

#### Exemples de projets emblématiques menés par des collectivités locales

- **Toulouse Métropole** porte un projet Erasmus+ pour accompagner le développement des entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) sur son territoire. Des mobilités sont prévues sur cinq ans pour des agents de la métropole et des membres des structures de l'ESS, pour aller se former par l'échange avec des homologues des villes partenaires au Danemark, en Espagne et en Italie. Parmi les objectifs : favoriser l'innovation dans les quartiers prioritaires de la ville, la réduction du chômage par l'inclusion, mais aussi l'alimentation durable.

- **La Ville de Libourne**, avec l'appui de l'Inspection de Circonscription de l'Éducation Nationale, porte une accréditation Erasmus+ pour organiser la mobilité des élèves et personnels (enseignants, animateurs, ATSEM, AESH, personnels techniques) de plusieurs écoles élémentaires et structures d'accueil périscolaire de la commune. L'objectif est d'ouvrir les horizons d'élèves peu amenés à sortir de leur territoire, leur permettre d'apprendre une langue étrangère, renforcer leur estime de soi et les encourager dans leur orientation.
- **Le Département d'Ille-et-Vilaine** porte un projet Erasmus+ pour les collèges de son territoire, afin de faciliter la participation de ces établissements à des échanges européens et pour organiser l'éducation au développement durable.
- **La Collectivité de Corse** a une accréditation Erasmus+ pour permettre à ses personnels de monter en compétences sur le développement de réseaux d'entreprises et de partenaires dans l'ESS, au service de l'insertion professionnelle des jeunes et d'une revitalisation des zones rurales.
- **La Coordination Eau Ile-de-France** travaille avec des partenaires slovaques et anglais pour construire un Réseau européen des experts citoyens dans le domaine de l'eau et du risque climatique, et impliquer les citoyens dans la gestion des ressources.
- Dans le cadre d'un projet Erasmus+, **la Mairie de Billière (Pyrénées-Atlantiques)** a travaillé avec les villes de Saillans (Drôme), Silvi (Italie), Gulbene (Lettonie) et Istiea-Aedipsos (Grèce) pour favoriser la mobilisation des personnes les plus exclues et précaires dans les processus de participation citoyenne comme le budget participatif.
- **La Chambre départementale d'Agriculture de la Dordogne (Périgueux)** coordonne un projet Erasmus+ pour la formation et l'autonomisation des femmes agricultrices.

CONTACTS PRESSE :

Anne-Sophie Brieux – [anne-sophie.brieux@agence-erasmus.fr](mailto:anne-sophie.brieux@agence-erasmus.fr) – 06 18 90 93 02

Shahina Akbaraly – [s.akbaraly@o2p-conseil.com](mailto:s.akbaraly@o2p-conseil.com) – 06 50 82 55 02